ABRICOT 100% SAVEUR

NORMALISATION	
	Conforme à la législation européenne **Abricot catégorie 1** Réglement européen 851/2000

Saisonnalité (recommandation de consommation)	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
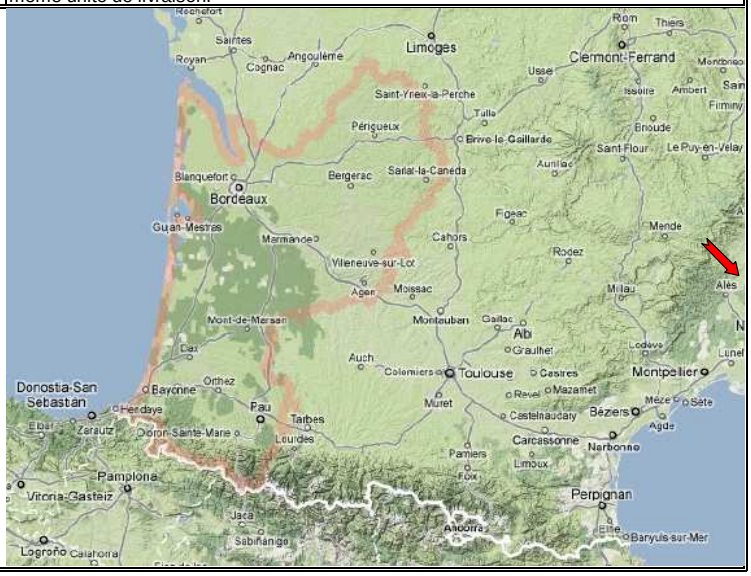
DESCRIPTIF GENERAL		
	Variétés	**Bergeron**
	Calibre	Calibre AA ou 2A
	Diamètre en mm	**45/50**
	Origine	**- Priorité France (Roussillon, Costière du Gard, Vallée du Rhône, Drôme Provençale)**
	Poids colis	5 kg
	Traçabilité	- Au colis, identification de l'expéditeur et/ou de l'emballeur - N°lot : il doit permettre d'identifier une unité homogène de production.
	Conditionnement	- Fruits non stickés - Colis emboitable et empilable
	Etiquetage	- Etiquette réglementaire + poids du colis si net
	Présentation	- Homogène dans un même colis
	Coloration	- Typique de la variété, homogène et sans marquage pouvant entraîner une évolution anormale des fruits
	Maturité	**- Homogène dans un même colis**
	Valeur nutritionnelle (pour 100g)	
	Eléments nutritifs	- Protéines : 1,40 g - Glucides : 11,12 g - Lipides : 0,39 g
	Valeur énergétique	- 48 kcal
	Oligo-éléments	- Potassium : 259 mg - Phosphore : 23 mg - Magnésium : 10 mg - Calcium : 13 mg - Sodium : 1 mg
	Vitamines	- Vitamine C : 10 mg
	Critères de rejet	- Non respect du cahier des charges. - Plus de 10% en nombre ou en poids de fruits non conformes aux caractéristiques de la catégorie 1. - Absence d'homogénéité en grammage et en maturité dans un même colis et une même unité de livraison.
	Provenance